



■ L'accompagnement du CDG33

Le Centre de Gestion de la Gironde propose aux collectivités un accompagnement sur-mesure en fonction des besoins de chacune.

- Présentation du dispositif.
- Repérage des opportunités et de la faisabilité.
- Obligations administratives légales.
- Sourcing candidat.
- Exécution du contrat.
- Demandes d'aides financières...

Le CDG33 collabore avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'apprentissage (organismes de formation, service public de l'emploi, prescripteurs...).

En complémentarité des compétences de chaque structure, le Centre de Gestion apporte son expertise relative aux spécificités de la fonction publique territoriale.

■ Nous suivre sur

Le CDG33 est présent sur le réseau professionnel LinkedIn afin de vous présenter ses missions et de vous tenir informés de ses principaux événements.



Le CDG33, c'est aussi :

- L'anticipation RH (*gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences*)
- Le conseil en recrutement sur emploi permanent
- L'accompagnement à la constitution du dossier et à la saisie des aides financières du FIPHP pour la compensation du handicap



Contactez le service Apprentissage :

☎ 05 56 11 93 09
@ emploi@cdg33.fr



www.cdg33.fr



Retrouvez toutes les informations du service sur le site du CDG33 :

- [Accueil > Emploi / Promotion-et-Observation-de-l-emploi-territorial-recrutement/ Apprentissage](#)



L'Apprentissage

*Une réelle opportunité
pour les collectivités*

■ L'apprentissage permet de :

- Anticiper le départ à la retraite d'un agent.
- Recruter un nouveau collaborateur formé à ses méthodes de travail et sa culture.
- Satisfaire à son obligation d'emploi de travailleurs handicapés.
- Développer un service aux administrés.
- Valoriser sa marque employeur et les métiers de la fonction publique territoriale.
- Participer aux actions publiques d'aide à l'insertion professionnelle, des jeunes notamment.
- Accroître les compétences et motivations d'un agent en lui confiant la fonction de maître d'apprentissage.
- Poursuivre la formation et l'accompagnement d'une personne reçue en stage ou en contrat aidé.
- ...

Concerne :

- Tous les métiers de toutes les filières (à l'exception de la police municipale).
- Tous les niveaux de qualification, du CAP au diplôme d'ingénieur.



L'apprentissage est un outil de la GPEEC.

(Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences).

■ Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage ?



Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée limitée, de droit privé, conclu entre la collectivité et un(e) apprenti(e) qui alterne des périodes d'emploi et des périodes de formation en vue d'obtenir un diplôme ou un titre professionnel.

■ Qui peut être apprenti ?

Sauf exceptions, le contrat d'apprentissage est réservé aux jeunes de 16 à 29 ans et, sans limite d'âge, aux personnes en situation de handicap.

A noter :

- 80 % des handicaps sont invisibles.
- 90 % des travailleurs handicapés n'ont pas besoin d'un aménagement de leur poste de travail.
- Les personnes en situation de handicap peuvent déjà avoir une expérience professionnelle intéressante.



Les ressortissants hors Union Européenne peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils sont titulaires d'une autorisation de travail.

■ Quel est le coût d'un contrat d'apprentissage ?



Le coût du contrat d'apprentissage est principalement constitué de la rémunération de l'apprenti(e).

Situation	16 - 17 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 ^e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	
3 ^e année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	

- Les collectivités sont exonérées de la totalité des charges patronales et salariales (jusqu'à 79 % du SMIC).
- Le CNFPT prend en charge jusqu'à 100 % du coût de la formation.
- 80 % de la rémunération des apprenti(e)s en situation de handicap peuvent être pris en charge par le FIPHFP.

Afin d'encourager et sécuriser les parcours d'alternance, le Centre de Gestion de la Gironde a signé des conventions de partenariat et/ou travaille activement avec les principaux acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers et dans l'emploi et la formation.

CAP
EMPLOI GIRONDE

e
pôle emploi

H
Handamos!

emploi
fiphfp
handicap